

COLLOQUE DU STUDIUM SAINT JEAN
POLITIQUE ET RELIGIONS FACE A L'AVENIR

UNESCO, 19- 20 MARS 2010

Eglise et Mondialisation :

Appel à une nouvelle gouvernance

Intervention du Père Barthélemy Adoukonou

Permettez-moi, chers amis, en ouverture à ma première prise de parole comme Secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture, en ce palais de la Culture et des cultures du monde, de faire mienne la si belle exclamation du Pape Jean-Paul II à cette Institution, voici de cela trente ans :

« C'est en pensant à toutes les cultures que je veux dire à haute voix ici, à Paris, au siège de l'UNESCO, avec respect et admiration: « Voici l'homme! ». Je veux proclamer mon admiration devant la richesse créatrice de l'esprit humain, devant ses efforts incessants pour connaître et pour affermir l'identité de l'homme: de cet homme qui est présent toujours dans toutes les formes particulières de culture. »

Permettez-moi ensuite d'adresser un salut chaleureux aux Autorités de l'UNESCO qui ont accepté d'accueillir ce colloque qui s'insère parfaitement dans les objectifs de cette organisation prestigieuse destinée à servir la paix et le progrès de l'humanité à travers la promotion de l'éducation, la science et la culture. Je salue cordialement les Ambassadeurs des Nations qui ont bien voulu nous faire l'honneur de leur présence, et notre cher Monseigneur Follo, Observateur Permanent du Saint-Siège, dont la présence au sein de cette institution est toute d'intelligence et de cordialité. Je salue les frères et les sœurs de la Communauté Saint-Jean, initiateurs de ce formidable projet, et je leur redis les encouragements du Conseil Pontifical de la Culture pour qu'ils s'engagent résolument et avec pertinence dans la réflexion sur les grands défis de notre temps. Enfin, je veux saluer chacun d'entre vous qui souhaitez partager ce moment de réflexion intense pour que « quelque chose change » dans notre monde d'aujourd'hui, pour qu'un monde nouveau surgisse pour le bien de l'homme d'aujourd'hui et de demain.

Vous le savez, le Saint-Père m'a nommé tout récemment Secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture. Vous comprendrez aisément l'orientation de ma réflexion qui trouve sa raison d'être dans l'affirmation du Concile Vatican II : *« C'est le propre de la personne humaine de n'accéder vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture »*. Et comment ne pas évoquer le discours du pape Jean-Paul II, ici même, le 2 juin 1980, qui n'est pas étranger à notre réflexion quand il affirme que *« les problèmes de la culture sont conditionnés par les autres dimensions de l'existence humaine, tout comme, à leur tour, ceux-ci les conditionnent »*. Le plaidoyer pour une nouvelle gouvernance nous conduira inmanquablement à un plaidoyer pour les cultures, pour le dialogue et le rapprochement des cultures, thèmes centraux des travaux de l'Organisation qui nous accueille, thème très cher au continent africain qui souffre sans doute le plus de la mal gouvernance au niveau mondial, ainsi que le récent 2^e Synode pour l'Afrique le documente abondamment, puisque les évêques y avaient réfléchi avec le Pape sur *L'Eglise Famille de Dieu en Afrique au service de la Réconciliation, de la Justice et de la Paix*.

Notre colloque sur le thème général *Politique et religions face à l'avenir*, entend joindre deux réflexions sur la contribution de la religion à la *gouvernance pour un avenir* de paix et sur la lumière qu'apportent *sagesse et théologie prophétique dans un monde en crise*.

Je suivrai dans cet exposé un plan très classique en trois temps, comme l'intitulé le réclame :

1. Une approche de la mondialisation selon l'Eglise
2. La gouvernance vue comme un moyen au service de la mondialisation
3. L'appel à une nouvelle gouvernance.

I. UNE APPROCHE DE LA MONDIALISATION SELON L'ÉGLISE

Vous m'avez demandé de traiter le thème de « *l'Église et la mondialisation : l'appel à la nouvelle gouvernance.* » Je voudrais, d'entrée de jeu, souligner qu'un grand défi anthropologique se trouve en arrière plan de tous les défis de la mondialisation. C'est la raison pour laquelle toutes les sagesse, qu'elles soient religieuses ou philosophiques, sont invitées à apporter leur contribution à la gouvernance du monde et des nations qui le composent. Les premiers signes d'une nouvelle sortie de la modernité sont apparus et il est requis du citoyen comme du croyant-citoyen qu'ils apportent chacun sa contribution pour l'édification de la maison commune de la famille des nations, sans exclusion.

Le débat Habermas-Ratzinger peut sûrement être compté parmi ces signes des temps annonciateurs d'une nouvelle post-modernité. Les deux sont tombés d'accord pour concéder l'un que la démocratie doive admettre un pré-politique qui la fonde, l'autre que la religion ait besoin de la raison philosophique pour contenir ses débordements, voir guérir ses pathologies¹.

Si le discours du Pape Benoît XVI à Ratisbonne n'a pas été bien compris, nous restons tous en devoir de penser le rapprochement que fait le Pape entre Fides, Ratio et Violence. L'Afrique Noire peut d'autant plus se permettre de revenir sur ce sujet qu'elle a été et demeure, depuis la traite négrière, la victime récurrente de toutes les violences, qu'elles soient de la Ratio vidée de sagesse, ou de la Fides incapable d'énoncer et de vivre la raison qui l'habite. La bonne gouvernance de la Mondialisation pour tous les pays, africains ou non, aujourd'hui passe donc avant tout par le respect strict du caractère transcendant de la personne humaine : « Tu ne tueras pas ». Elle passe par l'accueil de la juridicité de la vérité de la vie, qui ne relève d'aucune autorité humaine. « Aucune réinterprétation de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme – soulignait à juste titre Benoît XVI à l'Assemblée du 60^{ème} anniversaire – ne devrait porter sur les fondements et mettre en péril son unité interne », ce qui favoriserait le passage de la protection de la dignité humaine à la satisfaction de simples intérêts, souvent particuliers.

La Déclaration a été adoptée comme « un idéal commun qui est à atteindre » (Préambule) et elle ne peut pas être utilisée de manière partielle, en suivant des tendances ou en opérant des choix sélectifs qui risquent de contredire l'unité de la personne humaine et donc l'indivisibilité de ses droits ». « Le respect des droits de l'homme, affirme le Pape, s'enracine avant tout sur une justice immuable » et il rappelle un peu plus loin cette intuition du grand maître, Augustin d'Hippone : « Il enseignait que le précepte : « Ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui » ne peut en aucune façon varier en fonction de la diversité des peuples » (*De Doctrina Christiana*, III, 14).

J. Habermas qui, au vu des difficultés où l'Etat démocratique s'embourbe, reconnaît les limites de la raison logique dans son effort historique d'élaborer des normes stables, a fait au croyant l'ouverture pour une contribution rationnelle enracinée dans sa foi : « La neutralité du pouvoir d'Etat quant aux conceptions du monde, qui garantit la liberté éthique égale de tout citoyen, est incompatible avec l'universalisation politique d'une vision du monde sécularisée. Quand les citoyens sécularisés assument leur rôle politique, ils n'ont le droit, ni de dénier à des images religieuses du monde un potentiel de vérité présent en elles, ni de contester à leurs concitoyens croyants le droit d'apporter, dans un langage religieux, leur contribution aux débats publics. Une

¹ Cf. "Les fondements pré-politiques de l'Etat Démocratique"

culture politique libérale peut même attendre des citoyens sécularisés qu'ils participent aux efforts pour faire passer du langage religieux en un langage accessible à tous les contributions pertinentes. »

Mais précisément parce que le débat entre Habermas et Ratzinger avait mis entre parenthèses, pour ainsi dire, la question du mal, un Africain comme moi, ne pouvait pas entrer sur le terrain de la mondialisation pour plaider en faveur d'une nouvelle gouvernance, sans poser précisément la *question du mal*. Comment les victimes de la mondialisation souhaitent-elles que se déploie la nouvelle gouvernance ? C'est à ce niveau que l'appel à une nouvelle gouvernance ne saurait rester au seul plan éthique. Adorno, nous le savons, exigeait après Auschwitz « *une pensée de rédemption* ». L'Eglise et les autres religions sont ici au rendez-vous pour offrir des perspectives d'une nouvelle gouvernance qui prenne en compte l'homme total, l'homme vu dans sa destinée ultime.

Ce qui est nommé « pensée de rédemption » est en fait une pensée qui rende justice aux victimes. Et comment rendre justice à ceux qui sont morts, sans l'espérance d'une vie après la mort ? A une telle interrogation seules les religions peuvent répondre. Si des propositions sont attendues des religions pour une nouvelle gouvernance, il me semble que ce soit ici leur lieu. Parmi les sages au rendez-vous, il y a la sagesse chrétienne et nous savons qu'elle se nomme « Croix de Jésus-Christ », expression suprême de l'amour fou de Dieu pour l'homme.

La passion de l'Eglise pour l'homme

Au cœur de la mission de l'Eglise, il y a l'homme, tout homme. Et à travers l'homme, il y a les nations, toutes les nations. En proclamant Dieu, la liturgie chrétienne proclame l'homme parce que l'homme est au cœur du mystère du Christ, l'homme est dans le Cœur de la Trinité qu'elle confesse. Et cet homme n'a de sens que comme image et ressemblance de Dieu : seul ce regard de sagesse nous permet d'en faire l'éloge, et de rejeter l'idée contradictoire qui voudrait en faire « une passion inutile ».

L'anthropologie chrétienne, dont les paramètres se trouvent dans le fait que l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. S.R.S.), est une longue et continuelle affirmation de l'homme, mais de l'homme tout entier, dans sa constitution spirituelle et corporelle, l'homme qui s'exprime et se découvre dans sa culture. Par son corps, il est solidaire de la terre, par son esprit, il a la capacité de renouveler sans cesse son alliance avec la sagesse éternelle.

Les temps modernes ont tenu à exprimer cette particularité de la créature humaine, qui la distingue de toutes les créatures visibles, par la formulation de ses droits inaliénables dont nous savons bien, surtout nous autres qui ne sommes pas fils de la culture européenne, qu'ils ont leur fondement dans la vision chrétienne de l'homme et la compréhension de l'universalité de la nature humaine.

« Experte en humanité », l'Eglise éprouve une passion pour l'homme. Paul VI s'en faisait l'écho à la fin du Concile Vatican II. Eprouvons cette passion « *de l'homme, de l'homme tel qu'en réalité il se présente à notre époque : l'homme vivant, l'homme tout entier occupé de soi, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se prétendre le principe et la raison dernière de toute réalité. Tout l'homme phénoménal... l'homme tragique victime de ses propres drames, l'homme qui, hier et aujourd'hui, cherche à se mettre au-dessus des autres, et qui, à cause de cela, est toujours fragile et faux, égoïste et féroce ; puis l'homme insatisfait de soi, qui rit et qui pleure ; l'homme versatile, prêt à jouer n'importe quel rôle, et l'homme raide qui ne croit qu'à la seule réalité scientifique : l'homme tel qu'il est, qui pense, qui aime, qui travaille, qui attend toujours quelque chose, « l'enfant qui grandit », et l'homme qu'on doit considérer avec une certaine vénération à cause de l'innocence de son enfance, le mystère de sa pauvreté et sa douleur pitoyable ; l'homme individualiste et l'homme social ; l'homme « qui loue le temps passé » et l'homme qui rêve à l'avenir ; l'homme pécheur et l'homme saint ; et ainsi de suite. » (PAUL VI, Discours de clôture du Concile, le 7 décembre 1965.)*

Mondialisation et mondialité

Le mouvement théologal d'amour qui vient de Dieu et qui pour le chrétien s'est attesté dans la mort et la résurrection du Christ, se relance dans un mandat de mondialisation partie depuis deux millénaires : « Allez, de toute les nations, faites des disciples, leur apprenant à garder ce que je vous ai prescrit ... » (Mt, 28, 19-20).

Le type d'universalisme dont l'Eglise vit fondamentalement à partir de ce mandat, déclenche chez les peuples, auxquels elle propose sa foi et qui l'accueillent, un phénomène culturel singulier qu'on nomme *inculturation*, et qui est en réalité *une participation à « l'universel concret », Jésus-Christ.*

Il faut le reconnaître, l'Eglise a connu des fortunes inégales dans son obéissance au mandat missionnaire. Elle reste en devoir permanent de revenir à sa source première. La globalisation actuelle transforme profondément la géographie missionnaire et en fait essentiellement un problème anthropologique. Depuis que Paul VI dans *Populorum Progressio* nous a appris que « la question sociale s'est faite mondiale », quelque chose de nouveau est apparu. Les extrémités de la terre, tout en continuant de garder leur signification géographique, sont devenues « extrémités anthropologiques » (cf. *Evangelii Nuntiandi*, n. 18-20). En élargissant les sciences humaines à l'économie et à la politique, comme le fait Benoît XVI dans *Caritas in Veritate*, on comprend mieux qu'on puisse atteindre les extrémités de la terre par une décision politique ou économique, que l'on prend à n'importe quel bout du monde.

Quand, dans son évolution, l'humanité est en train de vivre un événement majeur comme le processus de mondialisation, l'Eglise qui a reçu son mandat de mondialisation du Christ depuis plus de deux mille ans, ne devrait pas s'effaroucher devant les maladies infantiles d'un monde devenu village planétaire sous le signe de l'économie, de la politique et des nouveaux moyens de communication. Les dangers sont réels et de grands dégâts se produisent déjà. Mais l'Eglise est familière de la mondialité, depuis qu'elle a appris de St-Jean que « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique ». Elle a mieux pris conscience d'elle-même au Concile Vatican II comme « sacrement universel de salut » et au premier Synode pour l'Afrique comme « Famille de Dieu » et « Fraternité du Christ ». Elle se doit d'analyser de près ce processus vertigineux d'intégration de l'humanité, pour en tirer, toutes les opportunités d'aider l'homme à réaliser sa vocation.

Selon le Pape Benoît XVI dans son encyclique sociale *Caritas in Veritate*, la mondialisation « doit être comprise comme un processus socio-économique, mais ce n'est pas là son unique dimension. Derrière le processus le plus visible se trouve la réalité d'une humanité qui devient de plus en plus interconnectée ». Mais cette interdépendance, déjà prévue par Paul VI dans *Populorum Progressio* et sur laquelle Jean-Paul II a fortement appuyé dans *Sollicitudo Rei Socialis* pour appeler à la solidarité, en vue d'un authentique développement qui remplacerait l'étrange réalité du « sur-développement » et du « sous-développement » qui en est le corollaire, s'est accélérée et est devenue une réalité massive plus tôt qu'on ne s'y attendait.

Le Pape invite à « travailler sans cesse afin de favoriser une orientation culturelle personnaliste et communautaire, ouverte à la transcendance, du processus d'intégration planétaire » (n. 43,1) au lieu de s'y opposer aveuglement, ce qui serait erroné. Comme pour tout phénomène social, beaucoup dépend des hommes appelés à le gérer. Convenablement gérés, les processus de mondialisation offrent la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau planétaire comme jamais auparavant. Mais mal gérés, ils peuvent conduire à des catastrophes inédites.

Tout au long de l'encyclique, nous le voyons définir le phénomène de manière très précise et conforme à la vision qui est celle de l'Eglise. Trois définitions de la mondialisation méritent d'être soulignées. Aux n. 13, 19 et 20 de *Caritas in Veritate* nous lisons :

« Paul VI, le Pape de la "Civilisation de l'Amour" voyait dans la mondialisation le fait que "la question sociale se soit faite mondiale ». Il saisit l'interaction entre l'élan vers l'unification de l'humanité et l'idéal chrétien d'une unique famille des peuples, solidaires dans une commune fraternité ». (n. 13)

Il s'interroge sur le déficit de fraternité que *Populorum Progressio* avait souligné comme une des causes majeures du sous-développement et répond : « La société toujours plus globalisée nous rapproche, mais elle ne nous rend pas frères. La raison, à elle seule, est capable de comprendre l'égalité entre les hommes et d'établir une communauté de vie civique mais elle ne parvient pas à créer la fraternité ». (n. 19)

Au n° 20, il nous montre aussi comment la société citoyenne et la société fraternelle se touchent dans le processus de mondialisation et rendent urgent l'engagement pour le développement : « Cette urgence est dictée aussi par l'amour dans la vérité. C'est la charité du Christ qui nous pousse : « Caritas Christi urget nos » (2Co. 5,14). « Ce qui est proprement en jeu, (c'est) la réalisation d'une authentique fraternité. L'importance de cet objectif est telle qu'elle exige que nous la comprenions pleinement et que nous nous mobilisions concrètement avec le "cœur", pour faire évoluer les processus économiques et sociaux actuels vers des formes pleinement humaines. » (n. 20).

II. LA GOUVERNANCE

Le Cardinal Bertone, dans une intervention très importante dans le cadre des travaux de la *XIII Session plénière de l'Académie Pontificale des Sciences Sociales*, en Avril 2007, nous propose de distinguer une gouvernance faible qu'il qualifie encore de technique, et une gouvernance de haute intensité éthique. Technique ou éthique, la gouvernance est un moyen au service de la mondialisation. Quand cet instrument juridique obéit aux normes d'une éthique fondée dans la nature de la personne humaine, elle devient subsidiarité, devoir de protection, etc. Mais qu'est-elle du simple point de vue des sciences sociales ?

Une brève réflexion sur l'histoire contemporaine – la fin des deux blocs idéologiques et politiques qui s'étaient partagé l'hégémonie du monde, le 11 septembre 2001 au caractère apocalyptique – et sur l'émergence de la culture digitale permet de faire une double observation : une perte des repères, et une complexification inouïe du sujet social. Le monde s'est comme contracté – nous parlons en ce sens de « village planétaire » – mais il s'est aussi énormément complexifié et manque d'outils conceptuels et juridiques à la hauteur des situations, mais surtout de responsables à la hauteur par leur compétence et par leur force morale. Au point où l'évolution humaine et sociale est parvenue, il y a comme un appel à une plus grande conscience, Bergson aurait parlé d' « un supplément d'âme ».

La mondialisation a besoin de la gouvernance qui viendra de la mise en collaboration efficace de trois acteurs : gouvernement, société civile, entreprises. **La complexité sociale** signifie que les systèmes sociaux actuels sont articulés en sous-systèmes qui sont en possession de codes et de langages différents et ne sont plus gouvernables à partir d'un centre. Les catégories de « planification », d' « organisation », de « programmation centralisée » sont entrées en crise. Quant à la **mondialisation**, elle signifie interdépendance entre les divers systèmes – économique, juridique, fiscal, financier, social – au-delà des frontières des Etats et des nations. Les domaines d'intervention et les compétences sont devenus flous. L'idée de « souveraineté » de l'Etat entre en crise. La gouvernance est l'indice d'une crise de gouvernement. Elle est comme l'expression d'un déficit, un « moins » de gouvernabilité, une gouvernabilité « possible » en fonction de la complexité.

Il est évident que, dans le plus grand respect et la plus grande considération pour les Organisations internationales, on ne peut que rappeler aux Nations-Unies l'idéal qui les a fait naître, comme tous les Papes l'ont fait avant Benoît XVI et que lui-même l'a fait, en particulier lors de sa grande visite à la prestigieuse institution qui fêtait le 60^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Jean-Paul II s'est employé à rappeler les tentatives de réveiller la mémoire des Nations-Unies. Dans son message pour la Journée Mondiale de la Paix du 1^{er} janvier 2004, il écrivait : « Affrontant une période nouvelle et plus difficile de son développement authentique, l'humanité a besoin aujourd'hui d'un degré supérieur d'organisation » (SRS, n. 43). Il disait également dans son discours aux Nations Unies en octobre 1995 : « Il convient que l'Organisation des Nations Unies s'élève toujours plus du stade d'une froide institution de type administratif à celui de centre moral. »

Benoît XVI saluait les Ambassadeurs des pays membres des Nations-Unies en ces termes le 18 Avril 2008 : « A travers vous, je salue les peuples que vous représentez ici. Ils attendent de cette institution qu'elle mette en œuvre son inspiration fondatrice, à savoir constituer un « centre pour la coordination de l'activité des Nations Unies en vue de parvenir à la réalisation des fins communes » de paix et de développement (cf. Charte des Nations Unies, art. 1.2-1.4). » (Message à l'Assemblée générale des Nations Unies pour le 50^e anniversaire de la fondation, New York, 5 octobre 1995).

Il en rappelle les principes fondateurs : le désir de paix, le sens de la justice, le respect de la dignité de la personne, la coopération et l'assistance humanitaires – sont l'expression des justes aspirations de l'esprit humain et constituent les idéaux qui devraient sous-tendre les relations internationales.

Atteindre le degré supérieur d'organisation, c'est faire coïncider, avec la complexification, la conscience éthique et c'est ce à quoi les papes se sont employés notamment par le rappel de la *responsabilité de protéger*. Face aux défis nouveaux – et ils sont de taille –, Benoît XVI affirme que « c'est une erreur de se retrancher derrière une approche pragmatique, limitée à mettre en place des « bases communes », dont le contenu est minimal et dont l'efficacité est faible ».

Il s'agit de faire en sorte que l'Organisation reste à la hauteur de l'idéal qui l'a fait naître et qui est clairement traduit dans la **Déclaration universelle des Droits de l'homme**.

Fruit d'une convergence de différentes traditions culturelles et religieuses, elle est « le langage commun et le substrat éthique des relations internationales ». Le caractère universel, indivisible et interdépendant des droits forme un tout reposant sur « l'origine commune des personnes, ... le point central du dessein créateur de Dieu pour le monde et pour l'histoire. Ces droits trouvent leur fondement dans la loi naturelle inscrite au cœur de l'homme et présente dans les diverses cultures et civilisations. Détacher les droits humains de ce contexte signifierait restreindre leur portée et céder à une conception relativiste, pour laquelle le sens et l'interprétation des droits pourraient varier et leur universalité pourrait être niée au nom des différentes conceptions culturelles, politiques, sociales et même religieuses. La grande variété des points de vue ne peut pas être un motif pour oublier que ce ne sont pas les droits seulement qui sont universels, mais également la personne humaine, sujet de ces droits ».

Le Pape Benoît XVI tient là, donc, un discours de rigoureuse portée éthique. Cette éthique est enracinée dans la nature ; c'est pourquoi il faut se garder de donner des droits une présentation sous forme de simple légalité. Ils reposent sur une justice immuable que l'on doit respecter en conscience. Droits et devoirs découlent naturellement de l'interaction entre les hommes ; ils sont le fruit du sens commun de la justice, fondé avant tout sur la solidarité entre les membres du corps social et donc valable pour tous les peuples sans exception.

Ce recentrage qui est fait sur la conscience est de la plus grande importance et nous fait toucher du doigt combien ce « sanctuaire intérieur » qu'elle est pour l'humanité est le cœur de cette nature humaine dont on parle, et qui est inviolable. C'est à partir de ce « Sanctuaire » que se fait un

discernement du bien et du mal qu'aucune force au monde ne peut manipuler. Toutes les cultures et les religions en conviennent.

III. L'APPEL A UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

3.1 Le magistère de l'Eglise

Les éléments pour une bonne gouvernance sont déjà éparés dans tout l'exposé que nous avons fait jusqu'ici. Mais ce qui m'a été demandé par les Organismes de ce Colloque, c'est d'énoncer en quoi consisterait **une nouvelle gouvernance**. Puisqu'il s'agit d'un appel de l'Eglise, nous reprendrons les lignes de force des pontifes récents, à la suite desquels nous proposerons une brève modulation africaine pour terminer.

Mais commençons par dire que c'est le Christ lui-même qui a lancé la mondialisation du projet de Dieu son Père, dont il est venu poser les bases, en déployant en sa personne le Règne de Dieu. Pour ce Règne, il meurt et ressuscite. Il donne alors un mandat de mondialisation d'un projet qu'on peut qualifier d'anthropologique et de théologique : « Faites des disciples en enseignant ce que je vous ai prescrit » et cela « En baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ». Pour ce qui est du rapport à la politique il a énoncé un principe des plus clairs : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt, 22,21).

Le magistère actuel de l'Eglise plaide pour la liberté religieuse et un statut public pour la religion au cœur de la cité. Dans la logique du débat qui l'avait opposé, alors qu'il était encore Cardinal, au philosophe J. Habermas, le Pape Benoît XVI clamait aux Nations Unies en Avril 2008 :

« Au cours des dernières années, l'action des Nations Unies a permis que le débat public offre des points de vue inspirés par une vision religieuse dans toutes ses dimensions, y compris le rite, le culte, l'éducation, la diffusion d'information et la liberté de professer et de choisir sa religion. Il n'est donc pas imaginable que des croyants doivent se priver d'une partie d'eux-mêmes – de leur foi – afin d'être des citoyens actifs. Il ne devrait jamais être nécessaire de nier Dieu pour jouir de ses droits. ... La pleine garantie de la liberté religieuse ne peut pas être limitée au libre exercice du culte, mais doit prendre en considération la dimension publique de la religion et donc la possibilité pour les croyants de participer à la construction de l'ordre social. ».

L'Eglise plaide donc pour une laïcité positive qui serait un organe juridique pour la bonne gouvernance.

Elle plaide pour que les Nations-Unies devienne de plus en plus une authentique autorité moralement qualifiée pour exercer, par subsidiarité, « la responsabilité de protéger » et donc d'intervenir efficacement sur le plan humanitaire.

Nous avons parlé de l'impossible unicité d'un centre souverain de décision que serait l'Etat/Gouvernement dont la complexité du sujet social serait la raison objective. A côté de l'Etat sont apparus deux autres co-acteurs : les acteurs économiques et la société civile. Mais dans la réalité, la société civile est faite de personnes qui ne sont pas que des citoyens dans une démocratie libérale, mais des personnes engagées existentiellement dans une aventure de sens, dans une tradition de sagesse philosophique ou religieuse.

L'Eglise plaide pour la liberté religieuse et revendique pour la religion un statut public, tout en s'en tenant rigoureusement à l'enseignement du Christ, son Fondateur : « rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Une distinction a été faite par le Pape Benoît XVI dans la 2^e Partie de son encyclique « *Deus Caritas est* », entre l'*ordre social juste* qui relèverait de la responsabilité de l'Etat et l'*homme juste*

qui relèverait du champ d'intervention de l'Eglise, champ partagé du reste avec toutes les religions et toutes les autres forces montantes, les sages intellectuels impulseurs de valeurs depuis le noyau central de la culture.

La complexification du champ social fait appel à un surcroît de conscience morale pour que le bien commun puisse être réalisé. Cela explique le passage où nous sommes du laïcisme à la laïcité positive, ouverte par l'exigence de justice envers tout ce qui monte, envers tout ce qui est respectueux de la transcendance. Dans cet âge d'une nouvelle sortie de la modernité qui veut corriger la post-modernité minimaliste en gouvernance et relativiste en vision anthropologique et culturelle, l'Eglise, par la bouche de tous les Papes, plaide pour que l'homme éthique retrouve toute sa place dans la cité.

Elle-même apporte plus que des idées et des catégories nouvelles – subsidiarité, responsabilité de protéger ... Elle apporte une éducation. Grâce à elle les valeurs doivent devenir vertu et reposer directement dans la chair de l'humanité en son « sanctuaire intérieur » pour que la complexification trouve le pendant qui lui convient en vue de l'équilibre. Elle apporte avec la foi dans le Dieu créateur, la foi dans le Dieu Rédempteur, qui est entré dans l'histoire pour détruire le mal, en vue de la création d'un homme nouveau. Ce que l'Etat est incapable de faire, parce que cela est au-dessus de sa compétence, l'Eglise le fait : elle régénère de l'intérieur la cité en lui fournissant ces citoyens transformés par les Sacrements, prolongements du mouvement d'amour créateur et régénérateur de l'homme et de la société humaine inauguré par le Père en Jésus-Christ.

En vue de la nouvelle gouvernance,

- elle apporte un capital humain d'hommes animés d'esprit prophétique de justice :
- elle indique par sa Doctrine sociale comment former l'homme éthique dont la gouvernance a besoin ;
- elle invite sans cesse l'Organisation des Nations Unies à garder vive la mémoire de ses origines et à s'élever sans cesse dans la sphère d'autorité morale que la globalisation exige pour une nouvelle gouvernance promotrice de l'homme ;
- elle offre son *Compendium de Doctrine Sociale* comme un organe d'interdisciplinarité, au cœur de laquelle l'économie devient une Science Humaine et où les différentes sciences s'articulent dans une sorte de subsidiarité, l'enjeu restant toujours l'homme, image de Dieu, ouverte à la Transcendance divine elle-même.

Orientée vers la « Civilisation de l'Amour », l'Eglise voit dans les Nations Unies une chance, pour que la Communauté internationale devienne une Famille des nations, une Fraternité solidaire dans la promotion des hommes et de tout l'homme. Pour le devenir toujours plus, ce n'est pas d'une gouvernance faible dont l'Humanité a besoin mais d'une gouvernance de haute intensité éthique.

3.2 Détour historique et anthropologique de la mondialisation

La conscience éthique doit se renforcer grâce à la conscience historique. La nouvelle gouvernance a besoin de la mobilisation des quatre partenaires qui sont pour l'heure immédiatement actifs : l'Etat, le citoyen, l'entrepreneur, le croyant. Mais il existe d'autres acteurs potentiels que seul peut réveiller et rendre actifs le détour par l'histoire et l'anthropologie.

L'Eglise, par son mode spécifique d'accueil de la diversité culturelle et de gestion de l'altérité, est positivement ouverte à un tel détour. C'est ce que font justement les Eglises d'Afrique depuis leur pèlerinage à Gorée, au « sanctuaire de la douleur de l'homme noir » comme Jean-Paul II a dénommée « la maison de l'esclave », quand il y a effectué son pèlerinage en 1992. Les évêques d'Afrique ont mieux compris, combien le détour par l'histoire est important pour revenir, plus conscient, sur le terrain social. Ils se sont aperçus que l'éveil et le renforcement de la conscience historique posent le problème de la guérison de la mémoire blessée grâce à une rencontre en vérité

de ce qui fait le spécifique de la Sagesse des peuples et de la Sagesse de la Croix. La pertinence pour la nouvelle gouvernance du thème du 2^e Synode africain se perçoit alors : **Réconciliation, Justice et Paix.**

L'Eglise en Afrique, en laissant guérir sa mémoire par le Crucifié-Ressuscité, est appelée à vérifier son identité de Famille de Dieu, en promouvant la véritable renaissance de l'homme noir, qui sera cet *homme juste* engagé pour l'avènement de l'*ordre juste* au niveau local et international. L'Eglise, dans cette Afrique, dont Jean-Paul II a qualifiée l'histoire tragique d'« holocauste noir », comprend la justesse de l'exigence d'un Adorno après Auschwitz : celle d'une « pensée de rédemption ». Avant la mondialisation moderne, à laquelle l'Occident réagit si énergiquement parce qu'il voit se profiler à l'horizon une civilisation et une culture de mort pour lui aussi, il y avait eu une première mondialisation du projet civilisationnel de l'Occident marchand et militaire, qui avait dénié l'humanité à sa portion noire, en la chosifiant, ainsi que le *Code Noir* le documente : « L'esclave est un être meuble » (art. 44). Les formes nouvelles d'esclavage sous les migrations variées et tous les maux dont le continent africain est aujourd'hui affligé et qui ont fait l'objet de la réflexion des évêques africains et du Pape au récent Synode appellent *une pastorale du Bon Samaritain*. C'est là une pastorale prophétique qui renforce l'action du quatrième acteur que nos analyses ont mis en lumière : le croyant, qui est en réalité indétachable du sage.

Ce détour par l'histoire s'avère également fécond pour tous les continents dits émergents. Il nous rappelle que nous devons prendre très au sérieux la révolution anthropologique des XIX^e et XX^e siècles. Il est vrai que nous pourrions le faire dans la ligne du « judéo-christianisme sécularisé » (Hegel) et il en résultera un refus des autres univers culturels et religieux, qui ne se reconnaîtront pas dans le mode d'*être-avec* qui leur est proposé. Mais, nous pourrions aussi laisser chaque identité culturelle et religieuse tirer le meilleur d'elle-même pour le communiquer aux autres en vue d'un « être-avec » solidaire, communionnel et fraternel, vraiment respectueux de l'altérité.

A cette rencontre des Sagesse, philosophique et religieuse, en vue de contribuer à une nouvelle gouvernance, il nous faut absolument faire confiance à chacune de nos diversités qui est habitée, sans nous, par une nature humaine unique. Pour un « être-avec » de vérité, il convient peut-être de faire ce détour de l'histoire et laisser chaque sagesse philosophique ou religieuse rencontrer cette sagesse inédite de la Croix, que les chrétiens confessent comme Sagesse de Dieu. C'est de son sein que nous apprenons aussi que l'Eglise est un segment de Fraternité de la Famille de Dieu en rassemblement dans toutes les Nations.

La nouvelle gouvernance, à la suite de la relecture révolutionnaire et compétente de l'économie en gamme personnaliste, fraternelle et familiale par l'encyclique sociale de Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, ne serait-elle pas l'appel prophétique à une mise en œuvre de la Fraternité, à une mondialisation de la solidarité ? La nouvelle gouvernance est en route. Je vous remercie.

Barthélemy Adoukonou
Secrétaire du Conseil Pontifical de la Culture, Vatican